



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation
Professionnelle FORCE OUVRIÈRE
des Ardennes

SNUDI-FO – SNFOLC - SNETAA-FO

Déclaration liminaire à la FSSSCT des Ardennes en ce 27 juin 2025

Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres de cette instance,

Je ferai une déclaration focus concernant les registres SST. Si l'on constate une baisse significative des signalements concernant des EHP (baisse de 42 %), à contrario le nombre de parents d'élèves ayant un comportement inadéquat envers les personnels est lui en augmentation (+ 26 %)... On découvre également que des enseignants ont pu être pris en photos à leur insu afin de les discréditer sur leur capacité à surveiller les cours de récréation, que certains ont été diffamés sur les réseaux sociaux, et que d'autres se sont vu accusés de vols de matériels pédagogiques par des agents d'une mairie alors qu'ils déménageaient leur classe pour cause de fermeture !! C'est un comble !!

Si l'on doutait encore de la non considération que l'on accorde aux enseignants, si l'on doutait de la confiance qui leur est accordée, et bien là on ne peut mieux faire.

D'une manière générale, tous ces signalements démontrent une souffrance réelle des personnels dans l'exercice de leurs fonctions.

La prévention des risques psycho-sociaux doit devenir une priorité afin de permettre un mieux-être au travail.

Concernant **les réponses** apportées par la hiérarchie **aux problèmes récurrents de parents agressifs**, on constate que **celles-ci sont un peu plus en adéquation avec ce que nous vous demandons** : à savoir un recadrage au premier fait. Des courriers ou des convocations des parents par les IEN sont apparues. Cela permet d'apporter un réel soutien aux collègues, limitant certainement en partie leur mal être. Cela semble même limiter ensuite les agissements inadéquats de certains parents.

Les **réponses** apportées aux problèmes **inhérents aux élèves EHP ou/et aux élèves aux comportements inadaptés** sont encore **loin de donner satisfaction**. Il faut parfois plusieurs signalements et des mois de souffrance des personnels avant qu'un aménagement de scolarité ne soit envisagé par exemple. Les délais avant de trouver une solution pérenne sont beaucoup trop longs ou les réponses apportées ne donnent pas vraiment de résultats. Il serait temps de penser autrement, on ne peut plus demander à l'école de résoudre des problèmes sociétaux qui amènent des élèves à avoir un comportement dangereux, violent, envers les autres élèves et les personnels, empêchant ces derniers de mener à bien leurs missions. **Que feriez-vous mesdames et messieurs si vous aviez dans vos locaux, dans vos bureaux, ou lors de réunions quelqu'un qui pousserait des cris, hurlerait des insultes ou vous frapperait ? Seriez-vous en mesure d'exercer ?**

Aux vues des choix qui ont été fait, par exemple concernant la carte scolaire (*zéro moyen en termes d'enseignants supplémentaires et/ou spécialisés qui pourraient venir en urgence en aide, en temps réel aux collègues qui n'en peuvent plus*), on ne s'étonnera pas de voir perdurer des remontées de registre de collègues qui craquent face à des élèves difficiles. Collègues dont la seule échappatoire résidera dans un arrêt de travail avec son lot de culpabilité et de sentiment d'échec, de dévalorisation de soi, de perte de confiance en sa capacité de faire son métier, collègues qui mettront des années à s'en remettre. Quel gâchis... Et concernant ces élèves ? Qu'adviennent-ils ? Qu'en est-il de leur scolarité

té ? De leur orientation ? Est-ce une solution viable de les garder en milieu scolaire ordinaire sans réels moyens ?

L'administration va-t-elle continuer de sacrifier la santé de ses personnels ? Ou va-t-elle choisir de repenser la scolarité de ces élèves ? Elèves qui ont des besoins particuliers en soins, qui ont besoin de cadres, d'éducateurs, de psychologues, d'humains, qui ont besoin d'une scolarisation différente, en petit groupe avec des prises en charges spécialisées.

Notre fédération répète - au risque de radoter - qu'il est nécessaire de repenser la scolarisation des élèves dont le comportement est problématique, non orientés pour x raisons et pour lesquels une scolarisation en milieu ordinaire est source de dégradation des conditions de travail et d'apprentissage des autres élèves. Elèves qui demandent des approches spécialisées, assorties de soins psychologiques, et pour lesquels l'enseignant seul ne peut agir ! N'oublions pas que faire classe est déjà une mission suffisamment complexe pour occuper 100% du temps des personnels. N'oublions pas que laisser des personnels en souffrance face à des élèves ingérables a des conséquences également sur la qualité des enseignements donnés aux autres élèves non perturbateurs qui subissent eux aussi et en sont impactés !

Nous revendiquons

- un plan d'urgence pour l'ouverture de places en établissements spécialisés (IME et ITEP) pour les élèves qui sont sur liste d'attente.
- La défense de l'enseignement spécialisé et l'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive,
- L'abandon des PIAL qui mutualisent les AESH diminuant de fait l'aide apportée aux élèves,
- L'abandon des PAS qui, avant même leur création, révèlent un flou plus qu'artistique quant à leur efficacité, et sont créés au détriment du nombre d'enseignants devant élèves.
- Un vrai statut et un salaire décent pour les AESH.
- l'octroi automatique de la protection fonctionnelle aux agents victimes d'insultes, de menaces, d'outrage, de harcèlement et la réparation du dommage subi.

Nous vous remercions pour votre écoute.